



ASBL SAT REPAS

Ecole fondamentale St-André
Rue du Château, 24
7500 TOURNAI

Compte IBAN : BE66 3750 8411 4843



Chers Parents,

Pendant sa scolarité à l'école Saint-André, votre enfant peut, si vous le désirez, prendre son repas chaud à l'école ou accompagner ses tartines d'un bol de soupe.

Ce service est géré par l'**ASBL SAT REPAS**. Voici en quelques lignes son fonctionnement et son règlement.

Nous avons la chance de disposer d'une infrastructure qui permet la préparation des repas sur place. Laetia et Sandrina font en sorte de proposer des menus équilibrés, variés et adaptés aux enfants de 2 ans et demi à 12 ans. Quelque 220 repas sont servis quotidiennement !

1. Prix des repas

Le prix des repas est fixé de la manière suivante :

3,30 € - pour les élèves de la section maternelle
- pour les familles dont au moins 3 enfants mangent le plat chaud
(10 repas pour 33,00 € - 20 repas pour 66,00 €)

3,85 € - pour les élèves de la section primaire (*sauf si au moins 3 enfants d'une famille*)
- pour les adultes (personnel de l'école...)
(10 repas pour 38,50 € - 20 repas pour 77,00 €)

Exemple : 1 élève en maternelle et ses deux sœurs en primaire paieront les repas 3,30 €.

2. Menus

Les menus sont disponibles sur le site internet de l'école fondamentale (www.saintandretournai.be) ou en version papier (uniquement sur demande). Ils sont établis chaque fois pour les deux mois à venir.

La réservation des repas chauds se fait chaque matin en classe. Vous avez dès lors la possibilité de choisir les jours où votre enfant prendra le repas chaud en fonction soit des menus, soit de vos disponibilités, ou encore en fonction de régime alimentaire spécifique ou pour des raisons philosophiques. N'hésitez pas à en parler à la Direction de l'école ou aux cuisinières.

3. Paiement et gestion

Les parents sont invités à payer de manière anticipative soit l'équivalent de 10 repas, soit l'équivalent de 20 repas. De cette façon, votre compte « repas » est toujours approvisionné. Le paiement s'effectue sur le **compte IBAN BE66 3750 8411 4843 – (BIC : BBRUBEBB) de l'ASBL SAT REPAS** avec, en communication, les nom et prénom de l'élève et la classe dans laquelle il se trouve. Vous pouvez également donner cette somme au bureau de la Direction (pas auprès du titulaire de l'enfant).

Régulièrement (chaque mois), votre enfant vous remettra le solde du compte avec, comme information, le nombre de repas du mois écoulé, le nombre total de repas depuis le 01/09 ainsi que le solde, négatif ou positif de votre compte en nos livres.

ATTENTION : l'ASBL ne peut plus supporter de soldes négatifs. Si pareille situation se présente, vous recevrez un avertissement invitant à payer, faute de quoi les repas chauds ne seront plus servis à partir d'une date définie. Il vous sera alors demandé de prévoir le pique-nique de votre enfant et de régulariser votre situation au plus vite avant de poursuivre le service des repas chauds.

Un conseil : Effectuez un ordre permanent jusqu'en juin d'un montant équivalent aux repas chauds mensuels (1 mois correspond plus ou moins à 20 repas).

En fin d'année, le solde est reporté automatiquement à l'année scolaire suivante, sauf demande expresse des parents.

4. Repas « tartines »

Les enfants munis de leur pique-nique profitent gratuitement du réfectoire (pas de « frais de chaise »). Ils peuvent bénéficier d'un bol de soupe, contre paiement d'un montant de 0,50 € directement donné sur place. Nous ne réchauffons pas les plats. **L'eau est gratuite, sur demande également.**

Nous insistons fortement sur la consommation d'eau durant le repas. Les sodas et autres boissons sucrées sont à proscrire. De plus, l'usage de la gourde est à privilégier !

5. Règles à respecter au réfectoire

<p>CALME POLITESSE PROPRETE « JE MANGE TOUT » « JE MANGE DE TOUT »</p>
--

Voici les mots-clés à respecter pour un bon fonctionnement de ce temps de midi.

- Le repas doit être un moment convivial pour tous. Les élèves peuvent parler entre eux tout en restant calmes, sans crier ou élever la voix ;
- Les élèves s'installent là où une place se libère ou sous l'injonction du surveillant. Les déplacements doivent rester rares.
- Nous insistons pour que les enfants inscrits au repas chaud mangent un peu de tout. Notre rôle est d'éduquer au « goût », au respect des quantités et au non-gaspillage.
- Les enfants peuvent se resservir plusieurs fois s'ils le souhaitent, mais rien ne doit rester dans l'assiette !
- En fin de repas, les élèves de la section primaire déposent l'assiette, le verre et les couverts aux endroits prévus.
- Des élèves « aînés » (5 et 6° primaires) ont chaque jour la responsabilité de ranger et balayer le réfectoire.

6. Contacts

L'interlocuteur entre l'ASBL SAT REPAS et les parents est Mr Luc, Directeur de l'école et administrateur de l'ASBL SAT REPAS. En cas de souci, il est toujours possible de fixer un rendez-vous pour une entrevue.